

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2027-2028

En cas de demande de DEROGATION, cochez cette case ☐

Enfant(s) à inscrire :

1^{ER} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse) * : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.

2^{ème} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse) * : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.

3^{ème} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse)* : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.



Responsables légaux :

Responsable légal 1 :

Nom, prénom : _____

Situation familiale (1) :

Adresse : _____

Tél domicile : _____

Tél portable : _____

Email : _____

En cas d'emménagement à venir à St-Ismier indiquez l'adresse et la date prévue :

Responsable légal 2 :

Nom, prénom : _____

Situation familiale (1) :

Adresse : _____

Tél domicile : _____

Tél portable : _____

Email : _____

En cas d'emménagement à venir à St-Ismier indiquez l'adresse et la date prévue :

(1) Mariés=M, PACS=P, Union Libre=U, Divorcé(e)=D, Séparé(e)=S, Célibataire=C

EN CAS DE SEPARATION :

Indiquez l'adresse principale de résidence de l'enfant et en cas de jugement fournir la copie fixant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale.

Lieu de résidence principal de l'enfant :

☐ Chez le responsable 1

☐ Chez le responsable 2

☐ garde alternée

En cas de « garde alternée », indiquez le domicile qui définira le périmètre scolaire :

Adresse : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE FOYER (facultatives) :

Autres adultes résidant à la même adresse que le ou les enfant(s) (hormis le responsable légal) :

Nom, Prénom : _____

Tél portable : _____

Nom, Prénom : _____

Tél portable : _____

Enfant(s) de moins de 3 ans non scolarisé(s) résidant à la même adresse (*données récoltées pour aider le service à faire les projections*) :

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : / /

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : / /

DATE :

SIGNATURE :

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription aux services municipaux font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation et à la facturation des services. Ces données sont strictement réservées aux besoins du pôle EJS et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.





1. Transmission de la fiche d'inscription : Veuillez envoyer la fiche d'inscription par mail à l'adresse : s.scolaire@saint-ismier.fr

En cas de demande de dérogation : un courrier explicatif adressé à M. le Maire, accompagné des justificatifs nécessaires.

2. Création du compte famille : Rendez-vous sur le portail famille : portail.berger-levrault.fr/MairieSaintIsmier38330/accueil

- Démarche : créer votre compte famille et déposez les documents obligatoires : vaccins, livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile ou de travail sur la commune, attestation d'assurance. En cas de séparation avec jugement : la copie du jugement fixant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale. Le guide de création du compte est disponible sur la page d'accueil du site.

- Important : Pour les familles ayant déjà un compte, vous devez ajouter votre enfant dans votre dossier famille. Une seule adresse e-mail peut être rattachée au compte famille (sauf pour les parents séparés, où chaque parent doit créer son propre compte).

3. Validation du dossier Après validation de votre compte par le service enfance jeunesse, le certificat d'inscription scolaire précisant l'école d'affectation et les modalités de rendez-vous avec la directrice de l'école vous seront transmis courant avril/mai.

Service enfance jeunesse et scolaire : ☎ : 04 76 52 93 69

Services périscolaires et accueils de loisirs

Dans chaque groupe scolaire, la commune organise des services périscolaires (garderies et cantine).

✉ periscolaire@saint-ismier.fr

Un centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

✉ loisirs.3-12@saint-ismier.fr

Le local jeunes accueille les enfants âgés de 11 à 17 ans le mercredi et vendredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

✉ loisirs.ados@saint-ismier.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune.

Article 441-7 du Code Pénal "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : 1 e D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, 2e De falsifier une attestation ou un certificat original sincère ; 3e De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui"

